Image not found or type unknown

validité ou non d'un document

Par **labret**, le **14/03/2009** à **13:17**

mon ex compagnon (qui vit encore sous notre toit) a décidé de me quitter debut février de cette année
Lors de nos premières discussions, il était d'accord pour que je continue seule a payer notre maison (en rachetant le crédit évidement). Je précise que je suis assistante maternelle et que donc ma maison est mon lieu de travail.
Je lui ai donc fait signé un document sur lequel nous avons inscrit notre arrangement.
Depuis il a changé d'avis et veut me demander le soult.
La maison ayant pris de la valeur je ne suis donc pas d'accord(je serais la "perdante")
Voilà pourquoi je vous pose cette question à savoir si le document qu'il a signé est valable ou pas
nous avons RDV chez le notaire le 27 , mais ce dernier est en vacances donc ne peut répondre à ma question
merci d'avance à ceux qui pourront m'éclairer

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés